

Mercredi 19 octobre 2022
40^{ème} Anniversaire de l'Institut Les Cent Arpents
Discours de François DENIS, Président de l'Association,

Monsieur le Sous-préfet,
Monsieur le Président du conseil départemental,
Monsieur le Président du Groupe BNP Paribas,
Monsieur le Directeur du pôle offre sanitaire et médico-sociale de l'ARS
Madame la Maire de Saran,
Mesdames et messieurs les élus,
Mesdames et messieurs les représentants des entreprises
Mesdames et messieurs les présidents, directeurs et représentants d'associations médico-sociales, chers collègues
Monsieur le Président de la Mutuelle de BNP Paribas,
Mesdames et messieurs les membres du Conseil d'administration de l'Institut.
Mesdames et messieurs les représentants de BNP Paribas Saran
Monsieur le Président de notre Amicale,
Madame la Directrice,
Mesdames et messieurs les travailleurs et encadrants de l'Institut les 100 Arpents.
Mesdames, mesdemoiselles, Messieurs, Chers amis,

Monsieur Jourdain a réalisé seulement au bout de 40 ans qu'il faisait depuis toujours de la prose en n'en ayant nullement conscience. Dans l'univers des Cent arpents, qui n'a rien, lui, de prosaïque, nous savons quant à nous que depuis 40 ans, avec l'aide précieuse de beaucoup d'entre vous, nous vivons ici une magnifique aventure humaine.

Y-a-t-il plus motivant que d'accompagner par l'accès au travail et tout ce qu'il apporte pour leur épanouissement, l'affirmation de leurs compétences et leur participation active à la vie citoyenne, des personnes handicapées dans leur difficile chemin vers l'autonomie ? Et rien n'est plus merveilleux que partager leur joie de vivre. Nous sommes heureux que ce rôle majeur d'établissements comme le nôtre ait été publiquement reconnu, après les doutes exprimés par certains sur les vertus de notre système français. Nous souscrivons d'ailleurs pleinement aux mesures recommandées depuis pour orienter nos évolutions, en sachant que beaucoup étaient d'ailleurs chez nous, comme chez bien d'autres, déjà au moins partiellement en application.

Nous voulons ici exprimer respect et reconnaissance à tous ceux qui s'investissent dans leur mise en œuvre au quotidien, avec conviction et humanité et nous considérons comme un privilège de pouvoir leur apporter le support de notre engagement personnel. Nous avons traversé la quarantaine sans fredaines ni drame (comme vous tous sûrement) et ferons tout notre possible pour que les Cent Arpents poursuivent encore longtemps leur route sur leur voie originale. Celle d'un Institut qui a vu le jour il y a 40 ans par la réponse positive des pouvoirs publics à la volonté créatrice de la BNP devenue BNP Paribas et plus directement de sa Mutuelle. Ce souci de rechercher des approches novatrices dans un esprit partenarial est toujours porté par l'enthousiasme et les convictions des membres de notre Conseil, dont la structure paritaire témoigne de l'engagement de l'ensemble de l'entreprise pour une aussi

belle cause. L'amicale les 100 Arpents, qui reçoit des dons de salariés de BNP Paribas, pour nous aider à améliorer la qualité de vie de nos travailleurs, en est également clairement la preuve.

Pour porter sa marche en avant, notre Institut n'a connu en 40 ans que 3 tandems de présidents et de Directeurs généraux :

A Monsieur LAURENT, alors également Président de la mutuelle de BNP Paribas, et Monsieur MICHELET comme directeur, nous devons d'avoir, en partant de rien, mis en route notre Institut, d'en avoir fait une entité solide, bien armée pour résister à l'usure du temps, à une époque où chacun se cherchait quelque peu. Ils ont aussi créé à l'époque un Centre d'étude et de recherches, dont la qualité des travaux sur le handicap était très reconnue même hors de France. Aujourd'hui disparu, celui-ci a cédé la place à notre Pôle études et formation, qui essaime quant à lui uniquement sur l'hexagone, mais bien au-delà de notre seul institut. Il fut initiateur dès 2010 des méthodes de pédagogie inclusive, aujourd'hui partout mises en œuvre, après avoir lancé avec succès une démarche de **Validation Adaptée des Acquis de l'Expérience**, débouchant sur des diplômes standards, reconnus par les secteurs professionnels concernés. Celle-ci est particulièrement opportune alors que nous recherchons plus que jamais à rendre possible l'entrée de nos travailleurs handicapés dans le monde du travail ordinaire. C'est au sein de ce Pôle également qu'a été développée plus récemment une préparation à la conduite adaptée, dont nous sommes devenus centre d'examen et qui doit essaimeur peu à peu dans toute la région Centre.

Monsieur WASBAUER, et monsieur MONIN, le seul à être parmi nous ce soir, vus les problèmes actuels de transport, soutenus par Monsieur LAMBERT à la tête de la mutuelle, sont les artisans du lancement de la V2AE précédemment évoquée. Ils ont créé un foyer de vie, un service semi occupationnel, ainsi que le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, point d'appui essentiel dans nos nouvelles démarches. Mais nous leur devons plus encore l'agrandissement, achevé il y a 15 ans, des locaux de l'**ESAT Jean Pinaud**, passés de 1000 à 4000 m² avec notamment l'aide financière des deux CCE de l'ex BNP et l'ex Paribas. Ce changement de dimension a permis à ses travailleurs d'œuvrer dans une ambiance plus adaptée, attentive à leurs contraintes, comme au développement de leurs compétences, en plein accord avec les valeurs de notre Institut : respect, solidarité et valorisation de la personne. Il nous a aussi procuré l'espace nécessaire pour loger le développement de nos diverses activités : Peinture et sous-traitance industrielle, menuiserie, impression, reprographie, entretien d'espaces verts, location de salles de réception. Celles-ci sont conduites dans le souci des exigences de ceux qui font appel à nos services – ce dont nous les remercions et le respect profond des normes de développement durable. Même si bien des défis nous attendent encore dans le présent contexte économique, cela nous a valu de conserver pendant toutes ces années un équilibre financier à même d'assurer la pérennité de notre action. Quant aux locaux nous nous attelons aujourd'hui à les moderniser, notamment par une approche plus ergonomique, qui fait l'objet de toute notre attention.

Le tandem que nous avons constitué pendant 14 ans, madame POLLET et moi, appuyés successivement par messieurs TILLOY, VIALATTOUX et CHEVRIER à la Mutuelle a continué sur la même lancée. Nous avons largement bénéficié de la créativité, de la volonté d'entreprendre et du profond sens de l'humain de notre Directrice générale, de la confiance de tous ceux qui nous ont accompagnés, ainsi que de la participation active et enthousiaste de l'ensemble de l'équipe de Direction et de l'encadrement. Merci à tous. Beaucoup a d'abord été fait pour améliorer la vie quotidienne de nos travailleurs : Transformation du foyer de vie, rénovation du foyer d'hébergement, refonte de l'espace restauration.

Puis a suivi la construction d'une résidence inclusive de 20 logements, de ce fameux RIADH, que nous sommes enfin parvenus à inaugurer officiellement tout à l'heure et dont vous avez pu constater combien ses habitants étaient satisfaits. C'était la première réalisation concrète de la Région Centre, répondant au souhait depuis longtemps exprimé par nos tutelles, réalisée avec leur aide, celle du Groupe BNP Paribas, de l'amicale du personnel et de beaucoup d'autres, dont celle de la Mairie de Saran, toujours prête à appuyer nos actions, venues compléter l'important concours de notre association. Nous tenons à tous les en remercier ici, Nous espérons vivement, si l'on veut bien nous soutenir, aller plus loin encore sur le chemin de l'inclusion par une démarche similaire au sein d'un ensemble immobilier voisin, dont nous animerons la maison commune.

C'est enfin la mise en œuvre de notre plateforme de service et sa déclinaison en matière d'habitat, de travail et de santé-bien être, essentielle au développement de l'autonomie de nos travailleurs. Même si quelque part elle remet en cause ce que nous avons entrepris pour la remise en état des foyers et si son calendrier repose sur certaines incertitudes, elle est aujourd'hui clairement en route. C'est sur ces bases qu'a été établi le CPOM, signé aujourd'hui même pour 5 ans avec l'ARS et le Conseil départemental, que nous célébrons, tout en espérant qu'il conservera la souplesse nécessaire pour tenir compte des retards possibles auxquels nous pourrions être confrontés dans la concrétisation des phases prévues.

Nous sommes tous fiers en tout cas d'y avoir intensément travaillé.

C'est sur lui que reposera l'ossature des neufs ans (et non dix) qui sont en fait devant nous avant le nouveau cap, même si dans notre quotidien bien d'autres choses seront aussi à accomplir.

J'avais évoqué à madame POLLET dans mon discours du 30^{ème} anniversaire notre nouvelle décennie que j'anticipais prodigieuse. C'est ce que nous avons vécu, sans y prendre autrement attention, parce que ce que nous avons pu accomplir nous a naturellement portés.

Il serait au-delà du raisonnable pour moi d'évoquer un engagement d'une telle durée avec madame GOY, qui a pris la relève de madame POLLET à son départ à la retraite, mais j'ai pleinement confiance en elle, en la force de notre Institut, en l'appui de tous ceux qui nous soutiennent, en la détermination et l'engagement de tous ceux qui participent à ses actions.

Avec l'aide de vous tous nous serons toujours aussi forts pour remplir la mission qui est la nôtre et que nous sommes si heureux d'incarner.

Longue vie aux cent arpents

